

Question orale (20/05/2021)

Retour en France des enseignants du réseau AEFÉ

Mme Évelyne Renaud-Garabedian interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le retour en France des enseignants des établissements français dans les pays les plus touchés par la crise sanitaire. Alors même que les écoles françaises sont fermées et que les enseignants dispensent leurs cours à distance, certains d'entre eux se disent contraints de rester dans leur pays d'affectation au risque de se voir accusé d'abandon de poste. En Inde, où la situation sanitaire est catastrophique, des enseignants auraient été sommés de rester sur place au nom de la continuité pédagogique. Ces derniers, qui risquent de perdre leur poste, n'auraient d'autre choix que de rester alors nombreux sont les expatriés Français dépendant d'entreprises privées établies en Inde ayant reçu pour consigne de rentrer en France. Elle souhaiterait prendre connaissance des directives données à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) quant à ses enseignants français et savoir si ces derniers pouvaient rentrer en France pour continuer à y donner leurs cours en distanciel. Elle souhaiterait également savoir si des mesures particulières ont été prises pour les enseignants les plus « fragiles » en raison de leur âge ou des co-morbidités dont ils souffriraient.

Fermer